

NOTE SUR LES INDUSTRIES MAROCAINES DU CUIR (1)

Dans ce pays d'artisanat ancestral qu'était le Maroc, en 1912, le travail du cuir et celui de la laine, vivant tous deux des produits de l'élevage, étaient parmi les activités les plus importantes.

Les procédés utilisés dans le tannage étaient ceux de notre Moyen-Age ; les tanins, les teintures et autres ingrédients étaient d'origine locale.

Fès, principalement, et Marrakech, groupaient la plupart des ateliers artisanaux spécialisés. D'autres étaient disséminés sur toute l'étendue du pays. Il en existait dans les oasis du Dra et du Tafilalet, et les cuirs de cette dernière région, « *filali* », traités au « *takaout* », étaient parmi les plus renommés des « maroquins » dont la réputation justifiée s'étendait à toute l'Afrique du Nord et aux rives méditerranéennes.

Les tanins naturels, encore utilisés, et qui le furent longtemps, même par l'industrie, sont les écorces de chêne, de mimosa, de lentisque, le bois du tizra, les feuilles de henné et le « *takaout* », tiré des galles du tamarin.

Les objets fabriqués avec ces cuirs étaient des plus divers : babouches et chaussures variées, coussins et poufs, sacoches, étuis, amulettes, avec broderies de cuirs, de soies, d'argent et d'or, reliures pour Corans et écrans.

L'artisanat du cuir, bien qu'ayant beaucoup perdu de son activité ancienne, subsiste encore et produit de la maroquinerie de qualités diverses, destinée aux usages de la population marocaine, aux touristes, quelque peu à l'exportation.

1) Tanneries industrielles

En 1920, deux usines s'installent, la première à Mogador, la seconde à Casablanca. En 1939, on compte neuf usines, et trois s'installent de 1939 à 1945.

En 1952, le nombre des tanneries industrielles est de 18, dont 14 à Casablanca, les autres se trouvant à Mogador, Fédala, Meknès, et, la dernière née, dans la grande banlieue de Casablanca.

Ces établissements produisent tous la peausserie, de chèvre principalement, et, quatre d'entre eux, également les cuirs lourds.

Le nombre d'ouvriers est d'environ 1.500, et les capacités annuelles de production sont d'environ :

— 1.800 tonnes de cuirs lourds,

— 18 millions de pieds de peausserie.

L'outillage est, pour la plupart de ces usines, moderne, et, pour certaines, de récente acquisition.

Les peaux utilisées sont, dans leur grande majorité, d'origine locale. Elles sont de bovins, surtout de veaux, et de caprins. Le mouton est peu traité en tannerie, du fait des procédés archaïques d'arrachage de la laine par les marocains du bled. Les peaux de bovins sont, fréquemment, de mauvaise qualité, du fait des varrons. De gros efforts sont faits par le service de l'élevage en vue d'obtenir des peaux de bonne représentation.

Les tanins utilisés sont des produits chimiques (bichromate de soude), des produits végétaux d'importation, comme l'extrait de chataignier et le quebracho, ou locaux, tels les écorces de mimosa, le chêne-liège et le « *takaout* ».

Les cuirs marocains sont, pour la majeure partie de la production, utilisés sur place, en particulier par les fabriques de chaussures.

2) Industrie de la chaussure

En 1935, aucun établissement, pouvant être dit industriel, n'existait au Maroc. Les importations étaient de France, d'Espagne et de Suisse.

En 1938, trois maisons se sont installées, qui sont encore parmi les plus importantes, et dont l'une tient la tête des fabricants actuels.

Durant la guerre, cette jeune industrie, à laquelle se sont joints quelques ateliers mécanisés, a pu satisfaire aux besoins de la population, et passer d'importants marchés avec les services de l'Intendance.

En 1952, on compte une trentaine d'usines, situées à Casablanca.

Le personnel est d'environ 2.000 ouvriers et ouvrières. L'outillage et les procédés de fabrication sont modernes.

La production en 1951 a été d'environ :

— 700.000 paires, dessus en cuir, et semelles en cuir ou en crêpe ;

— 1.000.000 de paires, dessus en textile, et dessous en caoutchouc ;

— 60.000 paires d'espadrilles à semelle de corde, ce qui représente un total de près de deux millions d'articles chaussants, si l'on ajoute, aux chiffres ci-dessus, la production de petits ateliers de caractère semi-artisanal, et celle, en espadrilles, des ateliers pénitenciers de Port-Lyautey et de Taza.

En 1948, les importations de France, en chaussures de cuir, étaient très faibles. En 1952, ces importations sont importantes, principalement en articles de luxe. Malgré cela, le chiffre de production de 1948 n'a pas diminué, grâce à la demande, de plus en plus active, de la clientèle marocaine, et à la recherche de la qualité par les fabricants.

3) Industries annexes

Au premier rang de ces industries, il faut placer la maroquinerie dont l'activité est intéressante, bien qu'exclusivement, ou presque, artisanale. Elle produit de petits objets très divers, et des articles de voyage.

Les autres fabrications portent sur les cuirs pour ameublement et la bourrellerie-sellerie, qui est en régression. La pelleterie et la ganterie sont d'importance industrielle très réduite.

4) Conclusion

Seules, les exportations de peaux travaillées sont autorisées. Elles portent, principalement, sur les peaux de bovins tannées, en semelles et transformées en trépointes, les peaux de veaux et vachettes, de tannage minéral ou combiné, les peaux de caprins, teintées ou non, sous forme de chevreau et daim, pour dessus et doublures de chaussures.

En articles chaussants, partent, en Algérie et en A.O.F., des babouches, des semelles de cuir et des articles de sport ; en France, des chaussures finies, généralement de fantaisie.

Le développement de la tannerie est lié, avant tout, au problème de la qualité des peaux brutes. Il dépend, dans une certaine mesure, des commandes des fabriques de chaussures locales, sous la dépendance, elles-mêmes, de la qualité des produits finis et des débouchés qui s'offrent à leurs productions.

Les fabriques de chaussures, auxquelles les productions des tanneries peuvent suffire, en tonnage, sinon toujours en qualité, sont susceptibles d'exportations intéressantes, et de satisfaire aux besoins de la population marocaine, en constante augmentation et dont le niveau de vie s'élève chaque jour.

(1) Source : Direction du commerce et de la marine marchande (Bureau des études techniques).